



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

DESCRIPTIF DE PROJET PRF¹

<p>Intitulé du projet : Programme national de réinsertion socio-économique des jeunes (filles et garçons) ex associés de l'armée et autres jeunes (filles et garçons) vulnérables</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : UNFPA, ONUDI et OIM</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet : UNFPA : Dr Edwige Adekambi DOMINGO Représentant Résident, UNFPA GUINEA BP : 222 Conakry Tel : 00224 30 46 23 00 E-mail : adekambi@unfpa.org</p> <p>ONUDI : Bafotigui Sako, Représentant pour la Guinée, le Liberia et la Sierra Léone Telephone: +(224) 664 37 65 24 E-mail: b.sako@unido.org</p> <p>OIM : Kabla AMIHERE Officer-in-Charge International Organization for Migration (IOM) Guinea Donka, Bloc des Professeurs ; Rue DI - 252 B.P 729, Conakry, Guinea Tel Nbr:(+224) 623238080 / 664 20 76 51 E-mail : kamihere@iom.int</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance ; - Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes - Ministère de l'Administration du Territoire et de la décentralisation ; - Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés publiques ; - Ministère du travail de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle ; - Ministère de l'Industrie et des PME - Union Européenne - ONGs - JATROPHA, institution de micro finances
<p>Site du projet : Conakry, Forécariah N'Zérékoré, Kissidougou et Macenta</p>	

¹ Il faut accompagner ce document par le formulaire PBF 3.3 : formulaire d'évaluation du projet par le Comité de Pilotage, signe par les co-présidents.

<p>Descriptif du projet : <i>Décrire en une phrase le principal objectif du projet.</i> Ce programme vise à appuyer la réinsertion socio-économique des jeunes (garçons/filles) ex associés des forces de défense et de sécurité (FDS) et les jeunes vulnérables à risque de conflits afin qu'ils ne représentent plus une menace de déstabilisation, qu'ils ne soient plus récupérés par des groupes de déstabilisation qui constituent une menace pour la paix.</p>	<p>Fonds pour la consolidation de la paix : 1 000 000 USD Autres sources : Apport gouvernemental : RH Coût total du projet : 1 000 000 USD</p> <p>Date de démarrage du projet proposée : Novembre 2014 Date d'achèvement du projet proposée : Avril 2016 Durée totale (en mois) : Dix-huit (18) mois</p>
<p>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : ² _____ <i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i> <i>Note 0 pour les projets qui ne visent pas à contribuer à l'égalité entre les sexes.</i></p>	
<p>Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue : Les couches vulnérables à risque de conflits sont à l'abri des manipulations sociopolitiques grâce à la promotion de leur autonomisation</p>	
<p>Résultats du projet : Les ex associés des FDS à risque de conflit ne constituent plus une menace pour la paix à travers leur insertion socio-économique et leur participation à la culture de la paix et de la citoyenneté.</p>	
<p>Domaine de résultat du Fonds³ résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul): Domaine prioritaire 3 du Second Plan Prioritaire à savoir l'Emploi des Jeunes et des Femmes afin de contribuer à Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix</p>	

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

³ Les domaines de résultat du Fonds sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;
(1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Table des matières

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

- a) Résultat du Plan des priorités soutenu par le projet
- b) Justification du projet
- c) Cohérence par rapport aux autres projets

II. Objectif de l'appui apporté par le Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF



Coprésidents du Comité de Pilotage du PBF Guinée	
<p>SérAPHINE WAKANA Vice-Présidente du comité de pilotage Conjoint Signature</p> 	<p>Mohamed Saïd Fofana Président du Comité de Pilotage Conjoint Signature</p> 
<p>Coordonnateur Résident du Nations Unies Date & Seal 23/10/2014</p>	<p>Premier Ministre, Chef du Gouvernement Date & Seal 24/10/2014</p>
<p>Organe(s) des Nations Unies bénéficiaire(s)</p> <p>Dr. Edwige ADEKAMBI-DOMINGO, Représentante Résidente</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution national (nationaux)</p> <p>Monsieur Albert Damantan Cmara Signature :</p>
<p>Agence : UNFPA Date & Seal</p> <p>Bafotigui SAKO, Représentant</p> 	
<p>Agence ONUDI Date & Seal</p> <p>Kabla AMIHERE, Représentant</p> 	<p>Titre : Ministre de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi.</p> <p>Date et cachet :</p>
<p>Agence : OIM Date & Seal 14/10/2014</p> 	

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet :

Le présent projet qui s'inscrit dans le cadre du domaine prioritaire 3 qui concerne l'emploi des jeunes et des femmes ayant pour effet escompté l'accès des jeunes à risque d'instabilité aux opportunités d'emploi dans les secteurs porteurs identifiés. Le projet concourt à l'atteinte du résultat 2 de ce domaine qui se décline comme suit « les jeunes (filles et garçons) ex-associés de l'Armée et vulnérables ont été réinsérés ». Dans cette optique, le projet s'attèlera à la création des opportunités de formation, d'emplois et des revenus pour les ex-associés des forces armées des localités ciblées. Les jeunes cibles du projet bénéficieront d'un encadrement en vue de créer l'esprit d'entrepreneuriat et de confiance entre eux et avec la population. Ils seront également formés à la culture de la paix, parallèlement à l'exécution des activités du projet et seront des acteurs de paix par le biais de cette formation-sensibilisation.

b) Justification du projet :

Au cours de la transition militaire des jeunes avaient été recrutés par des unités irrégulières des forces armées guinéennes entre août et septembre 2009.

En Avril 2010, avec la transition du régime militaire à un régime civil en cours, les jeunes ont été relâchés, sans aucun moyen de subsistance ou de transport pour rentrer chez eux. Beaucoup de jeunes, craignant la stigmatisation et souffrant de stress post-traumatique ou frustrés de n'avoir pas réussi à entrer dans l'armée, sont tombés dans la criminalité et le banditisme comme un moyen de subsistance.

En 2010, près de 1.829 jeunes (qui étaient des enfants au moment de leur recrutement) ont été identifiés, dont 1.153 (63%) ont été formés à Kalayah, et 679 (37%) étaient des jeunes vulnérables, principalement associés aux réseaux criminels et les gangs en Guinée Forestière et des quartiers marginalisés de Conakry.

L'Union Européenne avait financé en 2010 le Projet de Mobilisation des Jeunes pour l'Aménagement de Tilé (PROMOJAT) qui a permis la création de 2500 emplois temporaires en faveur des jeunes dans la ville de N'Nzérékoré.

En Février 2011, le PBF a donné un financement US\$ 2.993.978 pour faciliter la réinsertion de ces jeunes et 500 jeunes vulnérables en Guinée Forestière et Conakry. Un montant de US \$ 1.745.074 a été alloué à l'UNICEF et US\$ 1.248.904 au PAM, pour une période de 18 mois, qui a été prolongée à 24 mois en Juillet 2012 sans coût additionnel. Ces jeunes ont reçu 21 mois de soutien psychosocial, y compris le conseil individuel et en groupe et l'appui pour participer dans les activités socio-éducatives, afin de faciliter leur réinsertion dans la communauté. A la même année il a alloué US\$ 2.100 000 à l'ONUDI, UNFPA, PNUD et PAM pour permettre à 4000 jeunes et femmes d'avoir accès aux revenus, les transformant en véritables « acteurs de développement et de la consolidation de la paix » plutôt que des personnes vulnérables facilement manipulables lors des mouvements sociopolitiques. Dans sa mise en œuvre, la constitution des consortiums/groupements à partir de 84 associations de jeunes et femmes a facilité les

échanges qui ont contribué aux changements d'attitude, au renforcement de la cohésion entre les acteurs concernés et la réduction des associations à caractère ethnique.

Aujourd'hui le reste du nombre des jeunes ex associés de l'armée est estimé à environ 6200 personnes. Un effort supplémentaire est indispensable, pour poursuivre le processus de la réintégration socioéconomique de ces jeunes marginalisés, et de permettre de compléter le processus de leur habilitation. Si les efforts ne sont pas déployés, les résultats obtenus jusqu'à maintenant seraient compromis, et il y aurait un risque accru que ces jeunes se réengagent dans la criminalité et la violence notamment dans les localités ciblées qui constituent des localités enregistrant dans ces dernières périodes plus d'affrontements sanglants meurtriers.

La mise en œuvre du projet dans ces localités favorisera la création d'emplois directs ; mais aussi, des emplois indirects et des revenus pour ces couches vulnérables (jeunes ex-associés) qui à travers une formation en esprit citoyen deviendront des acteurs de paix. Une synergie sera développée avec le nouveau projet réinsertion des jeunes de l'union européenne à travers la mise en place de cadre de concertation entre les membres des comités de gestion qui sera conduit par le Ministère de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi qui est récipiendaire principal des deux financements.

c) Cohérence par rapport aux autres projets :

Le présent projet tient compte des initiatives déployées dans la phase1 du second Plan prioritaire, notamment le Projet de réinsertion socioéconomique et d'accompagnement psychosocial des près de 2000 jeunes (filles et garçons) irrégulièrement recrutés dans les forces et groupes armés qui a été prolongé dans la phase2 . Il est également en cohérence avec les efforts préalables fournis dans le cadre Pase2 dudit plan à travers le Programme national d'emploi spécifique pour les jeunes (filles et garçons) à risque de conflit et de formations orientées sur la culture de la paix et de la citoyenneté dans les « zones chaudes/zones à tension ».

Aussi, il assure la passerelle avec les projets développés dans le cadre du domaine prioritaire de la réforme du secteur de la sécurité en ce qui concerne les projets de recensement biométrique des forces armées et de mise à la retraite de près de 4 milles militaires. Également, le projet tient compte des récents efforts du gouvernement à travers le recrutement de près de 3500 jeunes en tant que éco-gardes et le recrutement de plus de 1000 jeunes dans la police.

Par ailleurs, le présent projet est complémentaire à l'initiative qui sera financée par l'UE Concernant le projet d'appui à la réinsertion et à l'accompagnement économique et social en Guinée Forestière (PARECO), en phase de démarrage avec UNOPS en tant qu'agence d'exécution. En effet, les concertations avec les services techniques de la délégation de l'UE en charge de la préparation et de la conduite de l'initiative ont permis de mettre en évidence la nécessité de la mise en cohérence de certains éléments clés. :

- Périmètre de l'étude d'identification et Ciblage : La conduite de l'étude d'identification se fera dans une démarche holistique. L'étude sera menée à une échelle nationale sur les "jeunes à risque" au-delà des ex-associés de l'armée. Outre une identification, l'étude devrait permettre d'analyser les opportunités économiques ainsi que des recommandations sur les modalités pertinentes de réponse et d'accès à ces opportunités économiques, en conformité avec les

stratégie et méthodologie préconisée par le PNRSE. Cette étude devrait tenir compte de celle réalisée sur les opportunités d'emploi dans le secteur des mines et de l'agriculture menée par l'UNICEF sur le financement du PBF. Également, elle doit comporter une cartographie exhaustive des projets en cours dans ce domaine à l'échelle nationale, permettant d'actualiser la matrice bailleurs et de renforcer la dynamique de coordination entre les partenaires en lien avec le Gouvernement.

- Encrage institutionnel : l'encrage institutionnel sera harmonisé en tenant compte du mandat des départements ministériels. Le projet sera logé au Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail. De fait, sur demande des autorités guinéennes et sur base des lettres de mission des différents Ministères, la RSE a été placée sous le pilotage dudit Ministère. À cet effet, le comité de coordination et de suivi du projet sera composé en tenant compte de cette réalité
- Démarche méthodologique : en tant que partenaires institutionnels, le PBF et l'UE veilleront à une cohérence dans l'approche de façon à garder une harmonieuse globale.

Tableau 1 – Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix et des déficits à combler

Résultat ou thématique visés	Source de financement	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
1) Appui à la réinsertion socio économique des jeunes et des femmes à risque de conflits	1.1) UE	1.1) UE : Soutien à l'initiative de réinsertion économique des jeunes à risque de menaces pour la Paix	1.1) 3 ans : de janvier 2015 à Juin 2016	1.1) 5 Millions €	1 million de dollars US (estimation de 100 000\$ au minimum pour l'étude d'identification des cibles, 300 000\$ pour la formation, l'accompagnement technique et la sensibilisation sur les questions de consolidation de la Paix et Près de 600 000\$ pour le microcrédit et la conduite des initiatives porteuses de revenus). Le projet contribuera à prendre en charge 1000 jeunes ex associés. Cet effort sera complété par l'initiative de l'UE qui s'efforcera à couvrir les reste des besoins. Par ailleurs, le soutien du projet est en complément de ceux
	1.2) PBF/BM	1.2) Projet d'appui aux Filets sociaux productifs	1.2) 3 ans : de Juin 2014 à Mai 2017	1.2) 27 Millions \$	
	1.3) PBF : UNICEF/PAM	1.3) Appui à l'insertion économique des jeunes et des femmes vulnérables à travers les activités d'assainissement	1.3) 3 ans : Juin 2015 à Mai 2018	1.3) 3,2 Millions \$	
	1.4) PBF : PNUD/ONUDI/ UNFPA	1.4) Programme d'emploi spécifique des jeunes et femmes (HIMO) dans les zones à risque	1.4) 3 Ans : Janvier 2011 à Décembre 2014	1.4) 4,1 Millions \$	
		2.1) Recensement	2.1) 3 Ans : Janvier	2.1) 5,8 Millions\$	

2) Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité	2.1) PBF/UN 2.2) Gouvernement Guinéen	biométrique des Forces Armées 2.2) Programme de rénovation du corps des éco gardes	2011 à Décembre 2014 2.2) court terme (3 mois)	2.2) ND	du PBF pour la réinsertion de plus de 2000 enfants soldats et de ceux du Gouvernement qui a déjà recruté près de 3500 jeunes ex associés de l'armée dans les Eco gardes.
---	--	---	--	---------	--

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

- Résultats du projet

Promouvoir l'autonomisation des jeunes (garçons/filles) ex associés des forces armées et les jeunes vulnérables afin qu'ils ne représentent plus une menace pour la stabilité du pays et empêcher leur récupération par des groupes de déstabilisation. Notamment : i)- 1000 jeunes filles et garçons ex-associés des FDS ont des capacités renforcées à travers la mise en place de 20 associations/groupements et la formation à la consolidation de la paix/citoyenneté) ; ii)- 1000 jeunes ex associés des FDS sont formés à l'esprit d'entreprise, de montage de projet et de mobilisation de fonds et en élaboration des plans d'affaires ; iii)- 1000 jeunes ex associés des FDS et jeunes vulnérables disposent de fonds opérationnels pour la réalisation de leurs microprojets.

- La théorie du changement

Si les résultats immédiats des projets PBF contribuent à améliorer l'accès au revenu pour les jeunes ex associés et favorisent leur l'acquisition de comportements citoyens responsables chez eux,

Alors, les risques de menace à la Paix liés à ces jeunes seront réduits et leur réinsertion socioéconomique sera facilitée

Il y aura trois (3) composantes pour la mise en œuvre de ce projet qui sera basée sur une approche transversale de la collaboration avec les acteurs nationaux et une stratégie adaptée pour chacun des produits du projet :

- Principaux axes du projet, activités et cibles

Axe 1 : Etude / Identification et renforcement de capacités des bénéficiaires en citoyenneté et en consolidation de la paix :

L'exécution de cette première composante du projet sera assurée par l'UNFPA avec l'appui technique de l'ONUDI et l'OIM. Les activités liées seront entièrement financées grâce au fonds alloués à l'UNFPA. Les agences impliquées travailleront en étroite collaboration avec le Ministère de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi. D'autres départements ministériels clés et ONGs seront aussi impliqués dans le processus de mise en œuvre des activités d'évaluations périodiques du projet.

L'étude d'identification se fera dans une démarche holistique. L'étude sera menée à une échelle nationale sur les "jeunes à risque" au-delà des ex-associés de l'armée. Outre une

identification, l'étude devrait permettre d'analyser les opportunités économiques ainsi que des recommandations sur les modalités pertinentes de réponse et d'accès à ces opportunités économiques, en conformité avec les stratégies et méthodologies préconisées par le PNRSE. Cette étude devrait tenir compte de celle réalisée sur les opportunités d'emploi dans le secteur des mines et de l'agriculture menée par l'UNICEF sur le financement du PBF. Également, elle doit comporter une cartographie exhaustive des projets en cours dans ce domaine à l'échelle nationale, permettant d'actualiser la matrice des bailleurs et de renforcer la dynamique de coordination entre les partenaires en lien avec le Gouvernement.

Il serait d'autant plus opportun de mener cette étude dans le cadre du PBF que les agences des Nations Unies sont déjà très impliquées dans les activités de réinsertion de "jeunes à risque" (UNICEF, UNFPA, ONUDI, OIM, UNOPS etc.). Mieux, le PBF a déjà financé une étude similaire dans le secteur des mines et de l'agriculture. Aussi, le périmètre d'une telle étude devrait être élargi, au-delà du public des jeunes, à la problématique de "vulnérabilité sociale". Les TDR qui seront proposés par l'UNFPA, devraient être partagés dans les meilleurs délais aux partenaires PBF et aux PTF intervenant dans le secteur avant d'être validés par le Comité de Coordination et de Suivi (CCS). La conduite de l'étude associera l'ensemble des partenaires intervenant dans le secteur de la réinsertion des jeunes à risque, à savoir l'USAID, UE, l'AFD et la Banque Mondiale, et les résultats pourront servir de vivier pour les prochaines interventions dans le secteur. Les principaux partenaires de réalisation du projet seront les structures déconcentrées du Ministère de la formation professionnelle, les ONGs nationales qui seront sélectionnées selon les domaines d'activités, qui réaliseront l'étude sur la situation actuelle des ex associés des FDS (ex Kaléyah) aboutissant à l'identification de ceux qui n'ont pas encore bénéficié de programme d'appui ainsi que de leur besoin socioprofessionnel. En concert avec toutes les parties prenantes, il sera procédé à l'identification des prestataires de formation ainsi que l'évaluation de leur capacité de réponses aux besoins en formation accélérée ne dépassant pas 3 mois. Ces formations porteront sur la culture de la paix et de la citoyenneté. Ainsi ce premier axe portera sur : (i) *l'identification des ex associés des FDS (ex kaliyah) n'ayant encore fait l'objet d'aucune assistance*. L'activité sera réalisée par les prestataires locaux, appuyés par certains jeunes leaders des ex-associés des FDS. (ii) le regroupement des bénéficiaires en association et (iii) la formation sur l'animation socioéducative sur la citoyenneté, l'unité nationale et la consolidation de la paix.

Des orientations leur seront données sur l'importance des mécanismes de financement appropriés des initiatives économiques ainsi que sur leur indispensable mise en groupement associatif afin d'appuyer les efforts de prévention et gestion de conflit au niveau des localités à risque de conflit. Les membres desdits groupements qui sont issus des communautés seront utilisés comme relais pour la prévention et la résolution des conflits locaux.

Axe 2 : Soutien aux jeunes pour la formation et orientation en entrepreneuriat :

La mise en œuvre de la deuxième composante sera assurée par l'OIM avec l'appui technique de l'ONUDI et UNFPA. Elle s'articulera essentiellement sur la formation en esprit d'entreprise, la gestion des microprojets, les techniques de montage de projet, l'orientation et l'élaboration des plans d'affaires d'une durée maximum 3 mois.

Le processus de formation commence par une analyse socio-économique par localité et

par site de projet. Les bénéficiaires apprendront à connaître les opportunités par localité et sur la base des capacités ainsi identifiées par bénéficiaires, il sera question de faire un pont entre les compétences des bénéficiaires et la possibilité d'identifier des idées de projets potentiellement innovantes créatrices de richesses.

Ainsi, sur la base des idées de projets identifiées, une mise en commun par filières et par types d'activités sera effective et conduira à l'élaboration des modules de formation.

La formation sera caractérisée par les connaissances communes sur l'esprit d'entreprises et la gestion d'entreprises ; et, les formations spécifiques par filière et par types d'activités sur la mise en place ou la construction du projet, son fonctionnement spécifique. Les risques globaux et spécifiques, les actions particulières à mettre en place qui permettent une réussite du projet, amener le bénéficiaire à se stabiliser socialement et économiquement afin qu'il participe activement au processus de paix dans le pays.

Sur la base de cette compréhension, des Plans d'Affaires ou Business Plans seront élaborés. Les Plans d'Affaires prennent en compte le projet, la valeur des activités pour sa mise en place ou investissement, la valeur d'opérationnalisation des activités ou fonctionnement et les gains possibles ou recettes.

La mise en œuvre du projet préconisé dans ces localités permettra de créer des occupations (emplois) et des revenus pour ces couches vulnérables qui vont constituer des acteurs de paix par le biais de leur formation à la culture de la paix, parallèlement à l'exécution des activités du projet, mais aussi, créer l'esprit de confiance entre ces jeunes par leur constitution en des groupements et associations en vue de consolider les acquis de la première phase du PPCP II.

Axe3 : Soutien financier aux microprojets :

Cette troisième composante sera exécutée par l'ONUDI en partenariat avec l'OIM et UNFPA

Suite à la formation qui permettra aux bénéficiaires de pouvoir monter des projets suivant un plan d'affaire bien établi, un comité technique Hadock sera constitué afin d'appuyer ces bénéficiaires. Des séances de validation des microprojets ainsi seront organisées.

S'agissant du financement des microprojets élaborés par les bénéficiaires en collaboration avec l'équipe de projet, les groupements et associations retenus recevront des fonds en 3 tranches à travers la structure de micro finance Jatropa : la première tranche sera octroyée sous forme de subvention pour permettre le démarrage du projet ; les deux dernières tranches seront décaissées suivant un système revolving. Pour ce faire un taux de 15% l'an soit 1,25% par mois y sera appliqué.

En résumé, la mise en œuvre de ce dernier volet s'effectuera par l'assistance et conseil sur les démarches administratives, le dispositif d'encadrement, la mise en place d'un système de comptabilité simplifié et les réunions de suivi de cas entre JATROPHA, agence des micro finances, UNFPA, ONUDI, OIM et la partie nationale.

Il est à préciser que l'ensemble des activités du projet seront exécutées de manière synergiques, concertées et conjointement. Toutes les agences partenaires participeront à l'ensemble des activités. À cet effet, il sera mis en place un comité de coordination et de suivi (CCS) qui sera animée par l'UNFPA en tant que chef de file du projet et sous la présidence du Ministère de l'Action sociale. Cet organe servira de cadre de coordination

des actions, de validation des outils de mise en œuvre et suivi et de prise de décision dans la conduite du projet. À ce comité, prendront part les Ministères techniques partenaires et le SP du PBF.

Les groupes cibles du présent projet sont essentiellement les jeunes ex-associés aux forces armées se trouvant plus dans le besoin et qui constituent des risques de menaces à la paix du coup sensibles aux clivages, aux risques de conflits et à la violence qui en découlent.

Le projet touchera à priori les localités de Conakry, Forécariah, Kissidougou, Macenta et N'Zérékoré. Il faut signaler cependant qu'il peut se concentrer sur l'une ou deux de ces localités en fonction des résultats de l'étude qui sera réalisée afin d'obtenir de meilleurs résultats quant à l'atteinte des objectifs du projet

b) Budget : Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 :							
Numéro du produit/activité	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU				Catégorie de dépense de l'ONU (voir le tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
		ONUDI	UNFPA	OIM	TOTAL		
Produit 1.1	1000 jeunes ex-associés des FDS, choisi parmi le stock de jeunes identifiés par l'étude d'exploration, ont des capacités renforcées à travers la mise en place de 20 associations/groupements et la formation à la consolidation de la paix/citoyenneté	/	350 000	/	350 000	Activités et personnels (se référer au tableau ci-dessous)	réalisation de l'étude d'identification, la constitution des groupes et la formation à la culture de la Paix
Produit 1.2	1000 jeunes ex associés des FDS sont formés à l'esprit d'entreprise, de montage de projet et de mobilisation de fonds et en élaboration des plans d'affaires	/	/	150 000	150 000	Activités et personnels (se référer au tableau ci-dessous)	Financement de la formation à l'entrepreneuriat et appui des stages pratiques
Produit 1.3	1000 jeunes ex associés des FDS et jeunes vulnérables disposent de fonds opérationnels pour la réalisation de leurs microprojets	500 000	/	/	500 000	Activités et personnels (se référer au tableau ci-dessous)	Appui à la formulation et au financement des microprojets
TOTAL		500 000	350 000	150 000	1000 000		

Tableau 3 : Budget par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU Fonds				
Catégorie de dépense	Montant des entités bénéficiaires			TOTAL
	UNFPA	ONUDI	OIM	
1. Personnel et autres employés	43 750	41 750	27 187	112 687
2. Fournitures, produits de base, matériels	21 866	33 124	0	54 990
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	8 750	19 250	5 000	33 000
4. Services contractuels	187 996	300 230	18 000	506 226
5. Frais de déplacement	13 096	29 871	20 000	62 967
6. Transferts et subventions aux homologues	30 767	22 082	60 000	112 849
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	20 878	20 983	10 000	51 861
Sous-total	327 103	467 290	140 187	934 580
8. Coûts indirects*	22 897	32 710	9 813	65 420
TOTAL	350 000	500 000	150 000	1 000 000

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémorandum d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question.

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Les agences d'exécution du projet sont choisies en fonction de leurs avantages comparatifs :

- L'UNFPA, de par son expérience dans le pays (3 sous bureaux dans les régionaux) et de ses capacités avérées en matière d'accompagnement des jeunes. Il dispose une expérience dans le domaine de l'animation socioéducative et culturelle des structures de jeunesse à travers les CECOJE implantés sur tout le territoire national et à la mise en œuvre de programme de formation territoriale de 600 jeunes communautaires en technique d'animation socio-éducative devant aboutir à la création de 20 centres d'animation de paix (CAP) pérennes au niveau des maison des jeunes à 20 préfectures à l'intérieur du Pays. En outre il dispose également des équipes de terrain dans les quatre régions naturelles du pays. Ses performances obtenues dans le cadre de la mise en œuvre et reporting de la précédente phase du Plan Prioritaire notamment l'appui à la participation des mouvements féminins pour la prévention et la gestion des conflits, la création d'emplois temporaires aux jeunes et des femmes et accompagnement psychosocial des victimes violences (viols) et de tortures permettent de se rassurer à participer efficacement à la gestion du présent projet.



- L'ONUDI dispose d'une équipe de 7 techniciens ayant développé de fortes compétences dans la conduite d'un tel projet. La représentation de l'ONUDI en Guinée couvre dans la sous-région des pays de la Mano River Union où des échanges d'expériences pourraient être facilités dans le cadre du présent projet. Aussi, son expérience antérieure dans le cadre de mise en œuvre des activités d'assainissement et d'aménagement des espaces publics au cours de la première phase justifie son choix comme Agence leader pour coordonner ce présent programme conjoint.
- **OIM** dispose depuis 2005, d'une expertise dans la mise en œuvre des projets en faveur des jeunes et des femmes sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, sur le financement des partenaires (la Suisse, la Belgique, etc.) des jeunes et des femmes ont bénéficié de formations en Esprit et gestion d'entreprise. Ces formations ont été parfois effectuées sur la base des modules du GERME (Gérer Mieux votre Entreprise). Actuellement, l'OIM accompagne plus de 160 jeunes et femmes dans les préfectures de Forécariah, Coyah, Dubréka et Fria. Un autre programme similaire a été réalisé aussi auparavant dans 7 autres préfectures : Koundara, Labé, Pita, Dalaba, Mamou, Kissidougou et Kindia. Actuellement les bénéficiaires disposent présentement des projets bancables.
- Quant aux départements ministériels et l'institution de micro finance (Jatropa), ils ont été identifiés en fonction de leur rôle dans le processus de consolidation de la paix, notamment l'axe emploi filles et garçons. Le principal département ministériel concerné est le ministère des affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'enfance et le Ministère de la jeunesse, l'emploi des jeunes et des sports,

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTITÉ des Nations Unies	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente 2013	ENTITÉ OUNDI:	PBF, Japon, CEDEAO	4 900 000	300 000
	ENTITÉ 2: OIM	PBF, Suisse, Canada	2 025 500	-
	ENTITÉ 3: UNFPA	UE, PBF, USAID, FFSR	7 518 318	350 670
Année financière en cours 2014	ENTITÉ OUNDI:	PBF, Japon, CEDEAO	5 200 000	100 000
	ENTITÉ 2: OIM	PBF, Suisse, Canada	3 566 233	-
	ENTITÉ 3: UNFPA	UE, PBF, USAID, FFSR	8 666 249	607 000

I. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Le présent projet couvre trois composantes. Les actions prévues seront exécutées par les structures existantes de chaque Agence suivant son implantation géographique et de ses interventions prévues dans le cadre de ce projet. Chaque Agence, en son sein, dispose d'une équipe de coordination et de gestion spécifiquement affecté pour la mise en œuvre de ce projet. Le reporting sera réalisé de manière conjointe sous la responsabilité de l'agence leader en l'occurrence l'UNFPA. Un Comité de Coordination et de Suivi (CCS) impliquant les Ministères concernés sera mis en place pour veiller au respect des orientations stratégiques du projet, et la conformité de son exécution dans les délais. Il sera Présidé par le METFPET et appuyé par le Secrétaire Technique Permanent du comité pilotage PBF. Il sera composé de :

- Un Représentant de l'UNFPA,
- Un Représentant de l'ONUDI,
- Un Représentant de l'OIM
- Un représentant du secrétariat permanent du PBF.
- Un représentant du Ministère de la formation professionnelle

Ce Comité se réunira une fois par mois à la demande du président du comité technique.

Les départements ministériels partenaires contribuent à la mise en œuvre à travers leurs structures déconcentrées et assurent le suivi de la qualité des actions en relation avec les agences de mise en œuvre et le secrétariat Permanent du PBF conformément aux dispositifs de suivi et évaluation conjoint décrit dans la section suivi.

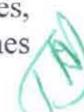
b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
1-La maladie EBOLA	Elevé	Elevé	Multiplier les efforts de lutte contre EBOLA avec l'implication de du gouvernement, des populations et de l'opinion internationale Responsables : Ministère de la santé, MATD, UNICEF, ONG partenaires
2-Utilisation de ressources matérielles et financières pour des fins de manipulation des jeunes et femmes par des leaders d'opinion	Elevé	Elevé	Accélération de financement du présent projet Responsables : Gouvernement, Partis Politiques, Associations de jeunesse,
3 - Retard dans le calendrier des élections législatives,	Elevé	Elevé	Synergie et plaidoyer avec les axes Dialogue et RSS en faveur d'un consensus pour l'organisation rapide des élections Responsables : Gouvernement, Partis Politiques, Associations de jeunesse
4- : Exacerbation des tensions sociopolitiques	Moyen	Moyen	
5-Instabilités institutionnelles	Moyen	Moyen	Implication directe des Associations des jeunes et services techniques qui doivent rester quel que soit le régime Responsables : Gouvernement, , Associations de jeunesse, ONUDI, UNFPA, OIM

c) Suivi et évaluation :

Ce projet vise à accompagner les efforts du gouvernement Guinéen à établir un climat social apaisé. Sa mise en œuvre inclus plusieurs acteurs dont, les ministères techniques, les structures déconcentrées et décentralisées, des associations de jeunes et de femmes ainsi que les Agences des Nations Unies.



Le suivi et l'évaluation du projet se fera à trois niveaux :

Le niveau opérationnel : un mécanisme de suivi participatif impliquant les bénéficiaires, les collectivités locales et les représentants des agences des nations unies se fera à travers les visites semestrielles sur le terrain. Des visites conjointes inter agence impliquant les ministères techniques seront privilégiés afin de promouvoir les synergies et l'appropriation recherchée.

Le niveau technique : le comité technique inter agence, impliquant toutes les agences, les services techniques et les partenaires de mise en œuvre se réuniront une fois par mois pour évaluer l'état d'avancement du projet et les mesures pour surmonter les contraintes.

Le niveau stratégique : le comité de pilotage du PBF se réunira une fois par trimestre pour le suivi de l'ensemble des actions dont le présent projet. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux.

Dans la mise en œuvre, chaque partenaire se soumettra un plan de suivi en utilisant les indicateurs fournis dans le cadre logique du présent projet et pourrait les enrichir avec des indicateurs quantitatifs pour ses activités respectives. Pendant la mise en œuvre du projet, les partenaires seront également chargés de collecter toutes les données utiles pour l'évaluation. Chaque partenaire produira un rapport trimestriel avec une section dédiée aux résultats du suivi et évaluation par trimestre.

Enfin, il est important de noter que le projet collaborera très étroitement avec le Secrétariat Permanent du PBF-Guinée du Comité de pilotage notamment les chargés de suivi-évaluation qui veilleront à son intégration dans les mécanismes globaux de coordination, de rapportage et de suivi-évaluation du Plan d'actions prioritaires. Cette Unité veillera également à la création de synergies et de cohérences avec les autres projets PBF et à l'analyse des leçons qui seront engendrées.

d) **Dispositions administratives** (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁴ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds:

⁴ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;

- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	PBF/ Programme national de réinsertion socio-économique des jeunes (filles et garçons) ex associés de l'armée et autres jeunes (filles et garçons) vulnérables
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	UNFPA, ONUDI et OIM
Partenaire(s) d'exécution :	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine ; - Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes - Ministère de l'Administration du Territoire et de la décentralisation ; - Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés publiques ; - Ministère du travail de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle ; - Ministère de l'Industrie et des PME - Union Européenne - ONGs - JATROPHA, institution de micro finances
Site :	Conakry, Forécariah N'Zérékoré, Kissidougou et Macenta
Budget approuvé pour le projet :	1 000 000 USD

Durée du projet :	Date de démarrage prévue : Novembre 2014	Date d'achèvement prévue : Avril 2016
Descriptif du projet :	Ce programme vise à appuyer la réinsertion socio-économique des jeunes (garçons/filles) ex associés des forces de défense et de sécurité (FDS) et les jeunes vulnérables à risque de conflits afin qu'ils ne représentent plus une menace de déstabilisation, qu'ils ne soient plus récupérer par des groupes de déstabilisation qui constituent une menace pour la paix.	
Résultats du projet :	Les ex associés des FDS à risque de conflit ne constituent plus une menace pour la paix à travers leur insertion socio-économique et leur participation à la culture de la paix et de la citoyenneté.	
Domaines de résultat du Fonds :	Domaine prioritaire 3 du Second Plan Prioritaire à savoir l'Emploi des Jeunes et des Femmes afin de contribuer à Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix	
Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :	2	
Activités principales du projet :	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des jeunes ex associés et autres jeunes vulnérables à risque de conflit sur le territoire national - Sélection et Renforcement des capacités de 1000 jeunes, identifiés par l'étude, à travers leur mise en associations/groupements au sein desquels ils recevront des formations à la consolidation de la paix/citoyenneté, à l'esprit d'entreprise, de montage de projet et de mobilisation de fonds ; - Orientation et appui aux groupes cibles vers des stages pratiques certifiant au sein des structures de formation professionnelle et/ou de différents corps de métiers; - Dotation de 1000 jeunes en kits de métiers et des fonds de roulement opérationnels à travers une institution de micro finances 	

Annexe B – Cadre de résultats du projet PRF

Nom du pays : Guinée

Dates du projet : Date de démarrage du projet proposée : Novembre 2014 et Date d'achèvement du projet proposée : Avril 2016

Théorie de changement en bref : Si les résultats immédiats des projets PBF contribuent à améliorer l'accès au revenu pour les jeunes ex associés et favorisent leur l'acquisition de comportements citoyens responsables chez eux,

Alors, les risques de menace à la Paix liés à ces jeunes seront réduits et leur réinsertion socioéconomique sera facilitée

Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1		Année 2		Etapes	
Description du résultat 1 : [une phrase de description du résultat] Les jeunes ex associés des FDS et jeunes vulnérables à risque de conflit ne constituent plus une menace pour la paix à travers leur insertion socioéconomique et leur participation à la culture de la paix et de la citoyenneté		Indicateur de résultat 1 a # de jeunes ayant effectivement trouvé un emploi ou ayant un revenu Niveau de référence : 1800 Cible : 2 800	Enquêtes Visite de terrains sur site		300	700			Le projet est déployé sur 18 mois. Deux revues et une évaluation de fin projet sont prévues
		Indicateur de résultat 1 b % (réduit) de jeune ex associés participant aux faits de violence Niveau de référence : ND Cible : 70%	Etude de références Enquêtes		30	20	30	20	---
	Produit 1.1 1000 jeunes ex-associés des FDS, choisi parmi le stock de jeunes identifiés par l'étude d'exploration, ont des capacités renforcées à travers la mise en place de 20 associations/groupements et la formation à la consolidation de la paix/citoyenneté	Indicateur de résultat 1.1.1 Nombre de jeunes ex associés des FDS et jeunes vulnérables dont les capacités sont renforcés en consolidation de la paix, à l'esprit d'entrepreneuriat et à la vie associative Niveau de référence : 0 Cible: 1000	Rapport d'étude Rapport de formation Module de formation Visite de terrain Media		+			+	+

	Produit 1.2 1000 jeunes ex associés des FDS sont formés à l'esprit d'entreprise, de montage de projet et de mobilisation de fonds et en élaboration des plans d'affaires	Indicateur de résultat 1.2.1 Nombre de jeunes ex associés des SDF et jeunes vulnérables ayant suivi des formations professionnelles accélérées Niveau de référence: 0 Cible : 1000	Rapport de formation Module de formation Liste des participants Visite de terrain Media			+ 300	700	+		+	3- Formation à l'esprit d'entreprise, de montage de projet et recherche de financement. 4- Orientation, élaboration des plans d'affaires 5- Suivi et accompagnement technique
		Indicateur de résultat 1.2.2 Nombre de jeunes ex associés des FDS et vulnérables ayant effectué des stages pratiques certifiant Niveau de référence : 0 Cible : 1000	Rapport de stage Module de stage Liste des participants Visite de terrain Media			+ 300	700	+		+	
	Produit 1.3 1000 jeunes ex associés des FDS et jeunes vulnérables disposent de fonds opérationnels pour la réalisation de leurs microprojets	Indicateur de résultat 1.3.1 Nombre de jeunes ex associés et vulnérables autonomes Niveau de référence : 0 Cible : 1000 :	Rapport de structure de micro finance Listes des micro- projets financés et des bénéficiaires Visite de terrain Media			+ 300	700	+		+	6- Signature de convention de partenariat avec une institution de micro finances et mise à disposition des fonds de roulement 7-Accompagnement financier des microprojets sélectionnés 8- Suivi et accompagnement technique des microprojets

Handwritten signature or mark in blue ink.

Liste des abréviations et sigles

ACORD: Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement
AGUIAS : Association Guinéenne des Assistantes Sociales
HCDH : Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
BM : Banque Mondiale
CCM : Comité civilo-militaire
CES : Conseil Economique et Social
CODDH : Coordination des organisations de défense des droits de l'Homme
CODE/OCEG: consortium pour l'observation domestique des élections
CNOSCG: Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne,
DNEC : Direction Nationale Education Civique
DRC : Danish Refugee Council
EG : Enfants du Globe
FONIJ : Fonds National pour l'Insertion des Jeunes
G : Gouvernorats
IBCR : Bureau International des Droits des Enfants
IFES: International Foundation for Electoral Systems
INRAP : Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique
MATD : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MDD : Ministère Délégué à la Défense;
MDN : Ministère de la Défense Nationale
MDHLP : Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques
ME : Monde des Enfants
MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEETFP : Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
PBF : Fons de consolidation de la paix
MEF : Ministère de l'Économie et des Finances,
MESRS : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
MEPUEC : Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique
MHU : Ministère de l'habitat et de l'urbanisme
MIPME : Ministère de l'Industrie et des PME
MJ : Ministère de la Justice
MJEJS :-Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et des Sports
MJGS : Ministère de la Justice & Garde des Sceaux
MMFSIEJF : Ministère de la Micro finance, du Secteur Informel et de l'Emploi des Jeunes et Femmes
MSAFPFE : Ministère de l'Action Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
MSPC : Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
NDI: National Democratic Institute
OGDH : Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen
ONG : organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OSCG : Organisations de la société civile guinéenne

PME : petite et moyenne entreprise

PROJEG : Programme de renforcement des organisations de la société civile guinéenne

UE : Union Européenne

WANEP: West African Network for Early Warning and Conflict Prevention

